

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2008)
Heft: 4

Artikel: "On peut parler d'une révolution" : Interview
Autor: Finger, Matthias / Buchs, Matthieu
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-642907>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



«On peut parler d'une révolution»

Le marché suisse de l'électricité, fragmenté à l'extrême, n'a guère évolué depuis une centaine d'années (lire l'article en p. 4-5). Avec la libéralisation, cette structure va toutefois au devant de profonds changements. De quelle nature exactement? Tour d'horizon avec Matthias Finger qui s'exprime ici en sa qualité de professeur de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et directeur de la Chaire de management des industries de réseau. Matthias Finger est également membre de la Commission fédérale de l'électricité (ElCom).

Matthias Finger, quelle est la structure actuelle du marché suisse de l'électricité?

Elle est tout à fait particulière. En comparaison internationale, je crois même pouvoir dire qu'elle est unique de par son extrême fragmentation. On parle de 900 entreprises, peut-être même davantage. L'Allemagne, qui en possède un nombre comparable, est dix fois plus grande.

De quel type d'entreprises s'agit-il?

Il y a tout d'abord les sept «Überlandwerke» (ndlr: grandes compagnies suprarégionales d'électricité): ATEL, BKW, CKW, EGL, EOS, EWZ et NOK. Viennent ensuite un certain nombre d'entreprises cantonales ou régionales. Le reste est constitué de distributeurs communaux. C'est la grande spécificité de la Suisse. L'origine tient à la structure fédérale de notre pays. Il y a eu un processus d'intégration dans un système national.

INTERNET

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne:
www.epfl.ch

swissgrid:
www.swissgrid.ch

Commission fédérale de l'électricité (ElCom):
www.elcom.admin.ch

Cette structure a-t-elle subi de profonds changements durant ces cent dernières années?

Non. Pas pour l'instant. Mais il est par exemple aujourd'hui question de la fusion d'ATEL avec EOS. En outre, l'allemand EON a déjà pris une participation dans BKW FMB à hauteur de 20%. On commence à ressentir les premiers effets de la libéralisation ...

Faut-il s'attendre à de grands changements?

Il sera certainement question de changements fondamentaux et on peut parler d'une révolution. La nature exacte de ces changements demeure toutefois inconnue car aucun des pays européens à avoir déjà libéralisé ne possède une structure comparable à la nôtre. On ne peut dès lors faire que des supputations.

Qui va en premier ressentir ces changements?

Les premiers changements toucheront les grandes compagnies d'électricité. On parle d'ailleurs déjà de fusion et de prise de participation étrangère. Cela tient au fait que c'est le commerce qui est libéralisé. Or ces grandes compagnies sont avant tout des producteurs et des commerçants. Il est logique qu'ils ressentent en premier la pression. A plus long terme, les distributeurs locaux vont

également être concernés. Pourront-ils vivre du seul timbre de la distribution? C'est la grande question. Personnellement, je pense que nous assisterons à des regroupements.

Les grandes compagnies d'électricité suisses parviendront-elles à se faire une place au niveau européen?

Elles n'auront d'autre choix que de s'allier avec des opérateurs européens. Seules et uniques entreprises dans leur secteur respectif, la Poste et Swisscom sont encore trop petites pour l'Europe. Or dans le secteur de l'électricité elles sont sept. Grossso modo, on évoque à moyen terme un groupe est et un groupe ouest. Des alliances internationales seront inévitables et il n'y aura plus de spécificités suisses. L'Union européenne souhaite un réseau qui fonctionne et, là-dessus, des entreprises qui commercialisent de l'énergie. Peu importe si l'entreprise est suisse, allemande ou norvégienne.

En dehors des fusions, acquisitions et peut-être disparitions que vous évoquez, la libéralisation du marché de l'électricité représente-t-elle aussi une chance pour la branche en Suisse?

J'en suis convaincu. Il faut toutefois distinguer les différents types d'acteurs. Pour les grandes compagnies qui vont certainement

se concentrer sur la production et le commerce de l'électricité, j'entrevois d'intéressantes perspectives. La Suisse n'est-elle pas le château d'eau de l'Europe? L'énergie hydraulique, qui permet de lisser les pointes, peut être vendue beaucoup plus chère. Mais ces compagnies devront beaucoup investir et vont donc devoir s'allier.

Et qu'en est-il des perspectives pour les distributeurs locaux?

Au-delà d'une taille critique, j'entrevois également des opportunités pour un distributeur local qui possède le grand avantage d'être aujourd'hui déjà en contact direct avec le client. Pour se développer dans le contexte de la libéralisation, ces distributeurs devront proposer autre chose que seulement de l'électricité. Elles devront se transformer en véritables «energy services providers».

«LES GRANDES COMPAGNIES D'ÉLECTRICITÉ SUISSES N'AURONT D'AUTRE CHOIX QUE DE S'ALLIER AVEC DES PARTENAIRES EUROPÉENS.»

Quelle est la particularité de ces «energy services providers»?

Ces entreprises ne vendent pas de l'électricité mais du confort. Elles se proposent par exemple de prendre en charge votre approvisionnement en électricité et vous garantissent, moyennant un contrat portant sur une certaine période, de réduire votre facture de 20%. Ces entreprises ne se contentent pas de vous livrer du courant mais optimisent votre consommation. Cela nécessite un repositionnement important et des investissements. Mais si elles consentent à franchir ce pas, alors je suis assez optimiste pour elles.

Quelles conséquences la libéralisation a-t-elle eues sur le marché de l'électricité de nos voisins européens?

Si tous les pays européens ont officiellement déjà libéralisé leur marché de l'électricité, il y a dans la réalité encore quelques obstacles à une ouverture complète. Quelques tendances se dessinent toutefois. En premier, on voit que seuls les grands consommateurs changent de fournisseur. Cela est dû au fait que seul le prix de production de l'électricité est soumis à la concurrence, le reste étant composé du timbre de transport et de taxes. La marge de manœuvre ne concerne en moyenne qu'un tiers du prix. Pas vraiment intéressant pour les petits consommateurs. Deuxièmement, conséquence logique et attendue de la libéralisation, on observe un certain nombre de fusions et d'acquisitions. Comme dans les autres industries de réseau, on assiste à l'émergence de grands groupes allemands et français. Troisièmement, on constate que la libéralisation, combinée à d'autres facteurs, a également un effet positif sur la promotion des énergies renouvelables. Voyez notamment l'industrie éolienne et photovoltaïque en Alle-

magne. La production devient davantage décentralisée et cela représente un défi pour le réseau électrique. Là aussi, des investissements seront nécessaires.

Justement, s'agissant du réseau, la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl) prévoit que les grandes compagnies d'électricité ont cinq ans pour céder la propriété de leurs réseaux à swissgrid. N'y a-t-il pas un risque qu'après cela, les investissements dans le réseau deviennent insuffisants?

Je ne le crois pas. Il est vrai que l'unbundling, le terme spécifique désignant la séparation entre l'utilisation et la possession du réseau, renferme un certain danger. Mais ce type de risque est aujourd'hui connu et on sait la responsabilité du régulateur, la Commission fédérale de l'élec-

tricité (ElCom) en l'occurrence. Celle-ci a pour tâche de veiller à ce que le prix d'utilisation du réseau soit suffisamment élevé pour permettre sa maintenance et son développement.

Dans le 3^e paquet de libéralisation actuellement en discussion à l'échelle européenne, il est question d'un unbundling complet. Or en Suisse, les compagnies suprarégionales resteront propriétaires du réseau à travers la société swissgrid dont elles sont les actionnaires principaux. Cela posera-t-il un problème?

La question n'est pas tranchée. Pour l'instant, notre loi est euro-compatible. Le troisième paquet est actuellement en débat à l'échelle européenne.

Pour le consommateur que nous sommes tous, une question est particulièrement importante. Le prix de l'électricité va-t-il augmenter ou baisser durant ces prochaines années?

Je pense qu'il faut plutôt s'attendre à une augmentation. Mais attention, celle-ci n'est pas due en premier lieu à la libéralisation du marché. En libéralisant dans une période d'excès de production, les prix baissent. La logique du marché veut ensuite que l'on raréfie le produit, ce qui amène les prix à remonter. Théoriquement, les prix ne devraient pas remonter au niveau d'avant la libéralisation. Mais il y a d'autres facteurs. Le premier est l'augmentation de la demande en électricité de 2 à 3% par année dans toute l'Europe. Et il y a également le fait que le prix de l'électricité est corrélé avec celui du pétrole ou du gaz. Tout cela fait que les prix vont augmenter. Mais il ne faudra pas accuser la libéralisation de maux dont elle n'est pas la seule responsable.

Interview: Matthieu Buchs

Profil

Né en 1955, Matthias Finger possède la double nationalité suisse et française. Il possède un double doctorat en sciences de l'éducation (1986) et en sciences politiques (1988) de l'Université de Genève. Il a été professeur aux universités de Syracuse et de Columbia aux Etats-Unis. En 1995, il revient en Suisse comme professeur à l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP). En 2002, il est nommé professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), où il dirige la Chaire de management des industries de réseau. La chaire est sponsorisée par la Poste. Il est également doyen de la formation continue à l'EPFL depuis 2003. Matthias Finger est membre de la Commission fédérale de l'électricité (ElCom).